



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ  
Réf : 2019.040**

L'an deux mil dix-neuf, le 30 septembre 2019, à 19h30,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 24 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Corinne COLLET, Maire.

**Présents :** Corinne COLLET, Loïc LE LARDIC, Catherine GILBERTON, Stéphane ORIERE, Marie LE THOER, Jeanne VULLIERME-ANNE, Marie-Louise RIVALAIN, Loïc TANDE, Christophe ABERT, Adeline LOUIS, Ronan CORBIHAN, Arnaud LE LIBOUX, Jean-Yves LE COZ, Murielle LE REST, Christelle SAMSON.

**Secrétaire de séance :** Loïc TANDE.

**OBJET : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2018 pour les services d'alimentation en eau potable**

Madame le Maire rappelle au Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales, par son article L. 2224-5, impose que le RPQS soit présenté à l'assemblée délibérante au plus tard dans les neuf mois suivant la clôture de l'exercice concerné et, par son article D. 2224-2, précise que le RPQS est obligatoire, quel que soit le mode de gestion du service.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers sur la situation des services en question, en le mettant à disposition du public en mairie ou en le rendant disponible en ligne, sur le site de la commune.

Dans le cas d'un transfert de compétences à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), il revient aux communes de produire ce rapport pour 2018.

Madame le Maire présente au Conseil le rapport concernant les services d'alimentation en eau pour l'année 2018.

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L.2224-5 et D. 2224-2,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'alimentation en eau potable pour l'année 2018,  
Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,  
Décide de tenir à disposition en mairie le rapport validé et de le mettre en ligne sur le site de la commune.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait à Locunolé,

Le Maire,





## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)

### DE L'EAU POTABLE EN 2018

#### Indicateurs techniques et de performances

Le service d'eau était géré par la Commune. L'eau distribuée était achetée à la Commune de QUERRIEN, l'unité de production étant à Miniou Rouz (mélange des captages d'eau souterraine de Kerrant Sparle et de Land Querrien).

Il n'existe pas à LOCUNOLE de service d'assainissement, simplement un assainissement semi-collectif concernant 10 logements locatifs.

Nombre d'habitants : 1 172

Nombre de branchements : 587

Volume d'eau achetée : 62 394 m<sup>3</sup> pour un montant de 56 154.60 € (L'échéance du second semestre 2017 de 33 596.10 € a été réglée en 2018).

Volume d'eau distribuée : 57 061 m<sup>3</sup>

Longueur du réseau : 32 000 ml

Indice linéaire de pertes (mètre cube par kilomètre par jour) : 0.46

#### Indicateurs financiers

##### - Éléments relatifs au prix du m<sup>3</sup> d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Abonnement annuel	40.51 €
Consommation jusqu'à 100 m <sup>3</sup>	1.43 € le m <sup>3</sup>
Consommation au-dessus de 100 m <sup>3</sup>	1.98 € le m <sup>3</sup> pour les particuliers 1.26 € le m <sup>3</sup> pour les professionnels (au titre de leur profession principale et dont la consommation est supérieure à 300 m <sup>3</sup> par an)
Redevance pour pollution de l'eau	0.30 € le m <sup>3</sup> pour un montant de 19 164 €

##### - Evolution du prix de l'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

	01.01.2017	01.01.2018
Abonnement annuel	40.51 €	40.51 €
Eau	182.00 €	182.00 €
Redevance pollution	36.00 €	36.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>258.51 €</b>	<b>258.51 €</b>

##### - Autre recette d'exploitation

Branchement : 750 €

- Dettes

Un emprunt en cours d'un montant initial de 135 403.00 €  
1<sup>ère</sup> échéance au 30/05/2017, dernière échéance au 30/05/2026

Annuité en 2018 : 14 296.13 €  
Dettes en capital au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 109 389.38 €

- Travaux

Les travaux d'entretien et de réparation du réseau (recherche de fuites notamment) se sont élevés à 17 908.51 € TTC, fournitures comprises.

Des travaux d'investissement ont été réalisés en 2018 pour des travaux d'amélioration du réseau, des travaux de reprise de tranchées suite à travaux, le renouvellement de la conduite d'eau à Lann Bricou et l'extension du réseau au Pont Neuf pour un montant de 73 152.53 €.

Qualité de l'eau

L'eau du réseau a fait l'objet de 6 analyses, toutes conformes. L'eau distribuée a respecté les limites de qualité pour les paramètres recherchés.

D'après le bilan de contrôle sanitaire, l'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique et a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Les concentrations en nitrates ont eu une teneur maximale à 26 mg/l et une teneur moyenne à 24.17 mg/l.

Une analyse en pesticides a été réalisée à la mise en distribution et a été conforme.

L'eau est généralement pauvre en fluor et peu calcaire.

Le taux de conformité des analyses microbiologiques et physico-chimiques par rapport aux limites de qualité est de 100 % sur les eaux distribuées pour les paramètres recherchés.